



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19016825

Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le **22 JAN. 2019**

Greffe

N° d'entreprise : **0806.703.270**

Dénomination

(en entier) : **ADC CONSTRUCT-RENOV SCS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société en Commandite Simple**Adresse complète du siège : **6720 Hachy - Rue des Champs 6**

**Objet de l'acte : CESSIION DES PARTS SOCIALES – CHANGEMENT D'ASSOCIES –
DEMISSION ET NOMINATION DE GERANT – MODIFICATION
DENOMINATION SOCIETE – TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL.**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 07 janvier 2019.

L'ensemble des actionnaires et associés sont présent, l'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Alves Da Costa Avelino et a pour ordre du jour les points suivants :

1 Cession des parts sociales :

- Associé commandité :

La société étrangère EUCV ADC CONSTRUCT-RENOV Ltd, enregistrée sous le numéro 0806.881.533 à la banque carrefour des entreprises, représentée légalement par Monsieur Alves Da Costa Avelino, cède la totalité de ses 10 parts à Monsieur Bunjaku Selver, en date du 07/01/2019. De ce fait la société étrangère EUCV ADC CONSTRUCT-RENOV Ltd ne possède plus aucune participation dans la société.

- Associé commanditaire :

La société étrangère EUCV ADC CONSTRUCT-RENOV UK Ltd, enregistrée sous le numéro 06703384 au « Registrar of Companies for England and Wales », représentée légalement par Monsieur Alves Da Costa Avelino, cède la totalité de ses 90 parts à Madame Bunjaku Valentina, en date du 07/01/2019. De ce fait la société étrangère EUCV ADC CONSTRUCT-RENOV UK Ltd ne possède plus aucune participation dans la société.

2 Nomination des associés :

- Associé commandité :

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer Monsieur Bunjaku Selver comme associé commandité en date du 07/01/2019 et possède 10 parts sociales.

- Associé commanditaire :

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer Madame Bunjaku Valentina comme associée commanditaire en date du 07/01/2019 et possède 90 parts sociales.

3 Démission et nomination gérant :

L'assemblée générale décide à l'unanimité :

- D'accepter la démission de Monsieur Alves Da Costa Avelino de son poste de gérant en date 07/01/2019 et de ce fait ce dernier ne possède plus aucune participation dans la société

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Voor-
houden
aan het
Belgisch
Staatsblad



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

- D'exclure Madame Hubert Fabienne de son poste de gérante en date du 07/01/2019 et de ce fait cette dernière ne possède plus aucune participation dans la société.

- De nommer Monsieur Bunjaku Selver en tant que gérant en date 07/01/2019, son mandat est à titre gratuit.

4 Dénomination société et transfert du siège social :

L'assemblée générale décide à l'unanimité :

- De modifier la dénomination sociale de la société en date du 07/01/2019 en :

AVS CONSTRUCTION

- De transférer le siège social en date du 07/01/2019 :

6600 Bastogne, Rue des Ramparts 6/B

L'ordre du jour étant épuisé et accepté et ce, à l'unanimité, la séance est levée.

Gérant : Bunjaku S.

Déposé en même temps : le P.V.d'A.G. du 07.01.2019

Op de laatste blz. van Luik B vermelden : **Recto** : Naam en hoedanigheid van de instrumenterende notaris, hetzij van de perso(0)n(en) bevoegd de rechtspersoon ten aanzien van derden te vertegenwoordigen

Verso : Naam en handtekening